



CONSEIL DE QUARTIER 4 CITES-SIMONETTES

MARDI 07 NOVEMBRE 2023

DÉROULÉ DE LA REUNION

- ❖ Retour sur le Clean Challenge du 13 mai
- ❖ Retour sur la balade urbaine du 3 juin et présentation des avancées réalisées.
- ❖ Propositions de projets pour 2024 :
 - Une information sur le compostage.
 - Un vide-greniers.
 - Un tournoi sportif.
- ❖ **A vous la parole** : vos propositions et thèmes de travail pour le quartier

INTRODUCTION

- En introduction, Mme Thiroux, présidente du bureau du conseil de quartier « Quatre Cités – Simonettes », a invité les membres du bureau à se présenter au public présent.
- Ensuite, Mme Thiroux a demandé aux habitants présents s'ils venaient pour la première fois à un conseil de quartier depuis la reprise en 2021. Une grande majorité du public est habituée à venir sur ces temps de réunion.

MEMBRES DU BUREAU PRESENTS

Pour les élus

Mme THIROUX

M. LHOSTE

M. BASTIN

Mme DE OLIVEIRA

Pour les citoyens

M. POISSON

Mme COLAS

M. MAHBIK

M. ITANT

MEMBRES DU BUREAU EXCUSÉS

Mme NGAIBONA

M. AKKOUCHE

MEMBRES DU BUREAU ABSENTS

Mme CAPORAL

Mme MBUAKA

HABITANTS PRESENTS

45 PERSONNES



1. Retour sur le Clean challenge

Le processus de décision

Le Clean Challenge du 13 mai 2023 était l'événement phare du Conseil de quartier sur l'année. Pour rappel le projet a été mis en place de la manière suivante :

- ⇒ Lors des deux conseils de quartier de 2022, les participants ont exprimé leur envie d'organiser des temps d'animation collectifs, tout en mettant en avant les problématiques de propreté sur le quartier.
- ⇒ **Un atelier de travail participatif a eu lieu samedi 04 Février 2023** et a réuni une quinzaine de participants (membres du bureau et habitants du quartier) pour réfléchir collectivement à l'organisation de ce temps fort.
- ⇒ Suite à cet atelier de réflexion, le bureau du conseil de quartier a donc validé le projet d'organisation **d'une demi-journée d'animation autour de la propreté dans le quartier.**
- ⇒ Le bureau s'est aussi réuni au début du mois de mai pour finaliser l'organisation.

Le plan de communication pour cet évènement était le suivant :

- Création d'une affiche et diffusion
- Mail envoyé au fichier contact du conseil de quartier et aux commerçants
- Mail aux parents d'élèves des écoles primaires du quartier et aux proviseurs des collèges
- Affichage par le bailleur Valophis dans les halls d'immeubles
- Communication sur Facebook
- Mot dans les carnets scolaires des enfants des écoles primaires

Le jour J

Le samedi 13 mai, l'évènement a rassemblé une quarantaine de participants de tous âges, qui ont été répartis en 4 équipes sur des parcours établis à l'avance, quadrillant une grande partie du quartier. Ainsi, une quinzaine de grands sacs poubelle ont été remplis et jetés par les participants à la fin de la journée.

En parallèle, des animations ont été mises en place lors de cet après-midi:

- L'association « Espace CLAM » a proposé une animation de sensibilisation à la biodiversité avec un atelier de transformation des déchets papier et carton en objets décoratifs.
- Un jeu « Questions pour un Champion » sur le thème de l'environnement organisé par l'association « les Quartiers du Cœur ».
- Un goûter collectif a été proposé aux participants pour terminer la journée de façon conviviale.

Bilan de cet évènement :

- Une belle mobilisation du public jeune mais peu d'adultes présents. Les habitants rencontrés sur le chemin ont trouvé l'évènement intéressant mais peu d'entre eux ont souhaité nous rejoindre.



- Un temps convivial et ludique rempli d'échanges, d'apprentissages et découvertes par le biais des animations proposées.
- Une participation des acteurs du quartier en amont et le jour de l'évènement (bailleurs, commerçants, écoles, associations).

Retours de la salle sur l'évènement :

- Certains habitants n'ont pas vu l'affichage et la communication sur l'évènement.
- Un ramassage organisé par une association du quartier a eu lieu quelque temps auparavant et, de la même manière, il y a eu peu d'habitants présents. Il serait intéressant de se coordonner sur les dates.

2. Retour sur la balade urbaine du 03 juin et présentation des avancées réalisées

C'était la seconde balade urbaine du conseil de quartier après celle de 2022, l'objectif étant d'en organiser une à chaque année. Elle s'est déroulée le 03 juin 2023, en présence de membres du bureau, d'habitants du quartier et d'un agent de la D.I.T.E.P (Direction des Infrastructures des transports et de l'Espace Public), qui a pu nous apporter une première expertise sur ce qu'il est envisageable de modifier ou non.

Cette balade a pour but d'établir une liste des points d'attention et problématiques concernant la voirie, le stationnement, la circulation, la propreté, etc. Ces points d'attention sont ensuite répertoriés et suivi par le service Vie des Quartiers (et pour certains transmis directement via l'application « Mon Champigny ») en lien avec les différents services techniques.

Un nouvelle balade urbaine aura lieu au printemps 2024. Le bureau du conseil de quartier diffusera l'information dès qu'une date sera arrêtée par ses membres. L'objectif est que chacune de ces balades emprunte un parcours différent, pour ainsi couvrir l'ensemble du quartier et de ses problématiques (4 cités et Simonettes).

Les principaux services de la mairie sont :

- La *Direction des Infrastructures du Transport et de l'Espace Public*, pour les aspects de voirie, sécurité des espaces publics, transports, etc.
- La *Direction de l'Environnement et du Cadre de Vie*, pour les problématiques de propreté et de végétation.
- La mission *Tranquillité Publique*, les A.S.V.P (Agents de Surveillance de la Voie Publique) et la police municipale pour les signalements de troubles publics, stationnements, et problèmes d'insécurité.

Nous sommes aussi en lien avec :

- L'E.P.T Paris Est Marne et Bois pour les problématique d'encombrants, de tri des déchets et d'assainissement.
-



Habitant : Je voudrais aborder la question de la sécurité autour des écoles (primaires et crèches), notamment sur les questions de stationnement « à l'arrachée » lors des entrées et sorties d'école. Il y a un grand travail de sensibilisation et de responsabilisation des parents à faire.

Réponse Bureau : Cette problématique a été abordée dans d'autres conseils de quartier, le bureau du conseil du quartier de Coeuilly a par exemple créé un flyer de sensibilisation intitulé « L'école n'est pas un drive », distribué aux parents d'élèves. Il pourrait être intéressant de s'en inspirer, éventuellement de le retravailler avec les spécificités de notre quartier. Le travail le plus important sera ensuite celui de la diffusion/communication et sensibilisation des parents d'élèves par les membres du bureau et les habitants souhaitant nous accompagner sur ce sujet. L'essentiel est l'échange, la pédagogie et la présence sur le terrain.

Habitant : Je voudrais insister sur le problème de vitesse des automobilistes qui amène un grand sentiment d'insécurité dans le quartier, il y a des comportements dangereux.

Il y a aussi une grande problématique devant le gymnase Daniel Ferry qui accueille quotidiennement un large public. Les véhicules sont garés n'importe comment sur le parking situé devant, l'accès pour les pompiers est régulièrement bloqué et c'est encore plus anarchique lors des soirs d'activité.

Un dernier point concernant le croisement de l'avenue de la République et de la rue Germinal : le passage piétons de l'avenue de la République avec les voitures venant de la rue Germinal manque de sécurisation.

Habitant : Concernant le problème de sécurité autour des écoles, lors de précédentes réunions nous avons constaté que l'accès à l'école Albert Thomas est dangereux (rue Karl Marx pour la primaire et rue Charles Fourier pour la maternelle). Nous pourrions travailler sur cet aspect avec le conseil de quartier, et continuer à sécuriser avec la présence des ASVP comme cela a pu être fait auparavant. Le conservatoire est aussi une zone dangereuse, il faut plus de panneaux avertissant de la présence de public et d'enfants.

Habitant : Je voudrais revenir sur la question de la sécurité à l'école. Concernant le renforcement du plan Vigipirate en « plan urgence » suite à l'actualité récente, qu'en est-il à Champigny ? Travaillant sur l'école Albert Thomas, je constate qu'il n'y a pas de vérification particulière des personnes entrant dans l'école maternelle alors que cela devrait être obligatoire. Est-ce ainsi dans toutes les écoles maternelles de la ville ? J'en ai fait part à la direction des Ressources Humaines il y a deux semaines et à ce jour je n'ai toujours pas de réponse.

Réponse Bureau : (M. Bastin) Je reviens à l'instant du Conseil d'école de la maternelle Daniel Casanova, j'ai pu constater que les portes sont fermées, que l'agent à la loge fait son travail de sécurisation et contrôle toute personne entrante et que la porte est refermée systématiquement. Il serait intéressant de faire une piqûre de rappel dans toutes les écoles. Pour rappel la gestion des entrées dépend de l'éducation nationale.

(Mme Thiroux) : Il en est de même pour l'école Joliot Curie (primaire), où j'ai moi aussi assisté au conseil d'école. Mais nous prenons en considération votre remarque et nous vous en remercions.

Habitant : Il serait effectivement intéressant de refaire un diagnostic avec les diverses écoles. Je poserai aussi la question à la directrice de l'école Albert Thomas demain matin.



Réponse Bureau : (M. Lhoste) Je reviens pour ma part du conseil de l'école maternelle Joliot Curie, où nous avons abordé entre autres ce sujet de la réévaluation du plan Vigipirate. J'ai aussi pu observer que toutes les consignes de sécurité sont appliquées. Il peut y avoir malgré tout quelques dysfonctionnements, il faut le remonter aux directrices.

Habitant : Lors de ces balades, vous abordez aussi les questions de propreté ? Car toujours en parlant de l'école Joliot Curie, je trouve que devant cet établissement il y a énormément de saleté, de détritus. Il y a un point de vigilance à avoir ici. A contrario, j'ai découvert avec surprise ces derniers jours que l'escalier près du distributeur de billets de la Poste avait été nettoyé.

Réponse Bureau : Ces balades sont faites pour aborder tous les aspects du cadre de vie et du quotidien du quartier.

Habitant : J'habite dans les anciens bâtiments de la Garde Républicaine rue Karl Marx. Il y a juste à côté du parking situé devant le centre P.M.I (Protection Maternelle et Infantile) du conseil départemental, un petit bâtiment (sûrement aussi la propriété du Conseil Départemental) qui servait aux dépôts des poubelles et qui est maintenant abandonné. Il génère beaucoup de saletés et les gens y déposent encore des ordures. De plus, ce bâtiment n'est pas très beau et cet espace pourrait très bien servir pour des places de parking supplémentaires par exemple.

Réponse Bureau : Nous allons ajouter ce point aux tableaux de suivi et de ce fait remonter la problématique aux services techniques, sur les deux axes que vous avez évoqués : la propreté de cet endroit mais aussi la question de la propriété et du devenir de ce « bâtiment ».

Habitant : Toujours concernant les questions de propreté : il y a aussi un point de vigilance à faire sur le parking de la rue de la Côte d'Or, celui à côté de l'église qui est un régulièrement très sale.

Habitant : De mon point de vue le quartier est relativement sale dans toute sa globalité, il n'y a pas de point en particulier. Comment est fait le choix des itinéraires des balades urbaines et sur le moment où elles sont organisées ?

Réponse Bureau : Nous sommes malheureusement d'accord avec vous sur la propreté du quartier c'est pour cela que nous avons organisé ce temps fort au printemps, pour essayer de sensibiliser le quartier sur cette question. L'itinéraire dans sa grande ligne est défini en conseil de quartier et validé ensuite, dans le détail, avec les membres du bureau. Nous avons déjà établi deux parcours différents et le troisième sera fait de façon à visiter les quelques endroits inexplorés par la démarche. Nous avons communiqué et informé le public de l'itinéraire, des horaires et date lors du dernier conseil de quartier et ensuite à la mailing list.

Habitant : Comme vous le voyez, les personnes présentes ici même et plus généralement dans le quartier ont un certain âge. Les balades ne sont peut-être pas le moyen le plus adapté pour parler de la propreté et pourraient en dissuader certains.

Réponse Bureau : Il n'y a aucune obligation d'être présent du début à la fin d'une balade, c'est selon la sensibilité et l'état de forme de chacun. Il n'est pas rare de voir des gens nous rejoindre ou nous quitter au cours de la matinée. Il est aussi important que les gens se familiarisent à l'application « Mon Champigny », solution complémentaire à ces balades.



Habitant : Je vois régulièrement la machine qu'on appelle le « glouton » pour nettoyer l'avenue de la République, mais qu'en est-il des rues adjacentes ?

Réponse Bureau : L'avenue de la République est un axe qui monopolise énormément l'attention de nos services car il est régulièrement dans un état de saleté important. Saleté due notamment à la présence de nombreux commerces, à la circulation piétonne et celle des voitures.

Habitant : Est-ce qu'il y a un numéro sur lequel nous pouvons joindre les services pour signaler un amoncellement de détritrus ou des encombrants ?

Réponse Bureau : Le numéro vert est toujours en fonction parallèlement à la nouvelle application « Mon Champigny » lancé en octobre 2022. Pour rappel ce numéro concerne tout comme l'application les diverses problématiques de cadre de vie (propreté, voirie, stationnement). Il est préférable de faire un signalement sur l'application, sinon il suffit de composer le **0 805 700 500**. Techniquement, l'application a un délai de retour plus rapide grâce à la possibilité de géolocaliser le problème.

Habitant : Effectivement, j'ai signalé sur l'application des encombrants et le lendemain ils étaient retirés.

Présentation du tableau de suivi interne aux services :

Le service Vie des Quartiers et Démocratie Participative (en charge de l'organisation et du suivi des conseils de quartier) utilise l'application pour enregistrer les signalements issus des arpentages ou des remontées des habitants (mail ou lors des conseils de quartier). Ce tableau vient en complément des « tickets réponses » de l'application. Il permet un travail de suivi régulier vu le nombre important de demandes. Il est également utilisé pour les demandes qui n'entrent pas dans les champs de l'application et nécessitent un délai d'intervention ou un travail de réflexion des services techniques plus long.

Le Powerpoint avec toutes ces informations est téléchargeable sur la plateforme citoyenne à l'adresse suivante : <https://consultations.champigny-sur-marne.fr/les-conseils-de-quartier>

Habitant : En voyant vos photos, je constate que ma remarque sur les panneaux de stationnement mal orientés sur la rue de la Côte d'Or a été entendue. Je pense qu'en plus de cela, il faut ajouter des panneaux d'interdiction de stationner car il y a énormément de voitures qui le font encore.

Réponse Bureau : Nous sommes d'accord avec vous sur ce point.

Habitant : Il y a un point de circulation très compliqué sur le bas de la rue de la Côte d'Or pour accéder à la petite « placette » Elisée Reclus où se situe la boulangerie. C'est un endroit dangereux, avec énormément de gens mal stationnés, qui gêne la circulation et oblige à faire des manœuvres. C'est un lieu compliqué qui mériterait d'être revu par les services techniques.

Habitant : De plus concernant ce secteur, à côté de la nouvelle implantation de la pharmacie des Cités-Jardins (au début de la rue de la Côte d'Or), il y a des places « livraison » avec un camion qui y est garé toutes les



nuits et qui prend beaucoup de place. Ces trois places « livraison » peuvent-elles être, pour au moins deux d'entre-elles, modifiées en place arrêt minute ?

Réponse Bureau : Pour information, il existe des places arrêt minute qui sont situées devant la boulangerie, ce sont des places en double file mais autorisées pour de « l'arrêt minute ». Le secteur peut être vite saturé mais la largeur de la route permet de combiner du stationnement, un arrêt minute en double file et une voie de circulation. Comme toujours il y a dans cette problématique des questions d'incivilité de certaines personnes. Mais nous pouvons lancer une réflexion avec les services techniques concernant cet endroit.

Habitant : Sur la rue Guy Moquet (qui sert de délestage à l'avenue de la République), il y a encore des panneaux d'interdiction de stationner du côté où le stationnement est maintenant matérialisé. Il faut penser à les enlever et les remplacer par des panneaux de limitation de vitesse.

Réponse Bureau : Nous prenons en note cette remarque et allons le remonter aux services techniques.

Application « Mon Champigny » :

M. Bastin (adjoint à la démocratie participative et au numérique) prend la parole.

L'application pour smartphone « Mon Champigny » est toujours disponible en téléchargement sur Apple Store ou Google Play store. Dorénavant, pour les personnes n'ayant pas de smartphone ou qui ne maîtrisent pas les applications il est possible d'accéder aux mêmes fonctionnalités via l'ordinateur « de maison ». Pour cela il suffit de vous rendre sur le site de la ville (<https://www.champignysurmarne.fr/>) et de cliquer sur l'icône « Espace citoyens » disponible sur la page d'accueil).

Pour cette première année d'existence de l'application (lancement en octobre 2022) il y a eu 3663 téléchargements et l'on dénombre à ce jour 9456 signalements dont 1000 demandes encore en cours.

L'application permet d'une part de géolocaliser parfaitement la problématique signalée et de pouvoir envoyer des photos, d'être dans l'instantanéité avec un véritable suivi des demandes déposées. Tout ce qui est signalé par les habitants au cours des balades urbaines ou même lors du conseil de quartier est aussi enregistré dans l'application par les services.

QR CODE pour télécharger l'application « Mon Champigny »



3. Proposition de projet pour 2024

Pour 2024 nous proposons aux habitants de nouveaux thèmes de travail pouvant aboutir à la création d'un projet participatif. Ces sujets ont été proposés et discutés en amont de ce conseil par les membres du bureau. Si d'autres sujets intéressent les habitants présents, le bureau est à l'écoute. Parmi ces trois sujets, nous



demanderons au public d'en choisir un qui sera mené au plus vite, de façon collaborative et participative avec les habitants du quartier.

Les trois sujets envisagés sont :

- **Une information sur le compostage**
- **Un vide-greniers / Brocante au centre des Cités-Jardins**
- **Un tournoi sportif**

- **Information sur le compostage** (présentation de M. Poisson, membre citoyen du bureau)

Le sujet de la valorisation des déchets alimentaires est tout à fait en lien avec le sujet de la propreté que nous avons abordé cette année. La loi européenne « A.G.E.C » (Loi Anti Gaspillage et Economie Circulaire) va, à partir du 1er janvier 2024 et sur l'ensemble du territoire, imposer la revalorisation de ses déchets alimentaires que ce soit pour les particuliers, les entreprises, les collectivités ou les bailleurs. En pratique, les collectivités auront pour obligation de proposer des solutions aux habitants pour y parvenir. Les déchets alimentaires (reste de repas, épluchures de légumes...) constituent environ 1/3 du contenu d'un sac poubelle classique. L'objectif est de pouvoir récupérer ces déchets alimentaires pour en faire des ressources mais aussi d'alléger les poubelles pour éviter de saturer les incinérateurs. Nous connaissons les différentes modalités mises en place par l'État dans les prochaines semaines.

A l'heure actuelle, le territoire Paris Est Marne et Bois fournit des composteurs aux résidents campinois (que vous soyez en maison ou appartement). Vous pouvez même recevoir un composteur collectif pour votre immeuble (en accord avec votre copropriété, syndicat ou bailleur), ce service est gratuit et les composteurs sont livrés à domicile. Pour sa part, la Ville met en place des poubelles marrons sur les marchés servant à collecter les déchets alimentaires.

La proposition de projet serait d'organiser une journée d'information, de sensibilisation sur ce thème du compostage, qui est encore relativement confidentiel. Il y a beaucoup d'informations à apporter sur ces gestes et démarches qui ne sont pas encore dans l'esprit collectif.

Habitant : Ce thème pose aussi le problème du tri des déchets, sujet qui doit être travaillé avec les bailleurs de nos résidences. Certains immeubles sont encore équipés de vide-ordures, qui n'incitent pas les locataires à trier leurs déchets.

Réponse Bailleur (Valophis) : Sur la résidence des Boullereaux, il reste encore quelques logements avec des accès non condamnés au vide-ordure. Ces modifications ne sont possibles que lors des rotations des logements ou lors des réhabilitations globales. Notre volonté est de condamner tous les vide-ordures sur notre patrimoine, c'est un sujet sur lequel nous sommes sensibilisés.

Habitant : Dans les pavillons, les composts peuvent être facilement disposés, mais il y a énormément de logements collectifs sur le quartier, cela pose la question des endroits où seront situés les composteurs collectifs. C'est un travail à effectuer en commun avec les bailleurs.

Réponse Bureau: Dans d'autres villes, il existe des composteurs « associatifs » gérés par des collectifs d'habitants qui se regroupent souvent en association et qui les disposent sur l'espace public (en accord avec la collectivité). C'est un travail à faire en lien avec la ville, les bailleurs, les habitants.

Habitant : Est-ce que ces composteurs n'amènent pas des nuisibles du type rat, etc.?



Réponse Bureau : C'est possible, étant donné que les composteurs sont une source de chaleur composée de restes de nourriture, mais ces nuisibles ont aussi l'avantage d'être des acteurs du compostage, ils permettent d'aérer le composteur et de faire une partie du travail en éliminant certains déchets qui peuvent pourrir à l'intérieur.

Habitant : Habitant en logement collectif, j'ai voulu essayer le composteur individuel, cela amène aussi beaucoup de moucheron.

Réponse Bureau : La solution est de mettre des filtres dans le composteur. Ces filtres empêchent les moucheron de pénétrer à l'intérieur du compost. Les composteurs fournis par l'EPT pour les personnes résidant en appartement n'en possèdent pas, il faut vous en procurer.

Habitant : Je découvre cette obligation de compostage, comme je ne savais pas que l'E.P.T fournissait des composteurs. Je me demande si les composteurs sont adaptables à tout type d'habitation ? D'autre part est-ce que le territoire a prévu une campagne d'information sur ces nouvelles obligations et comment la Ville en fera le relais ? Le 01 janvier 2024, c'est demain, je ne pense pas que tous les bailleurs ou syndicats de copropriété soient au courant.

Réponse Bureau : C'est effectivement de la compétence du Territoire, en lien avec la mairie. Au niveau du Territoire, il y a une action aussi bien auprès du grand public que des bailleurs pour mettre en place la bonne solution de compostage. Il y a des configurations techniques différentes selon les parcs de logements, un gros travail est en cours et il y aura forcément une communication dessus. La réalité du terrain ne permettra pas que dès le 01 janvier 2024 le compostage soit appliqué à tous, cela mettra beaucoup plus de temps. Nous devons justement être un premier relais pour le quartier, initier un travail, une sensibilisation.

La répartition des compétences entre les différentes collectivités impose que ce soit le territoire Paris Est Marne et Bois l'initiateur de l'information concernant cette évolution de la loi et de son impact sur les habitants. Cela devrait se faire en concertation avec les élus de la ville. Il n'y a pour le moment rien de très clair il serait donc intéressant de se saisir de cette question.

Habitant : Ne serait-il pas possible et intéressant de faire une visite des collectivités où il y a déjà des démarches pour se saisir des bonnes pratiques ?

→ **Vide-greniers / Brocante au centre des Cités - Jardins** (présentation de M. Mahbik, membre citoyen du bureau)

L'idée est d'organiser un évènement dans ce quartier, notamment dans les Cités-jardins, ce quartier atypique et historique, afin de lui redonner de la visibilité. Ceci en créant un vide grenier, évènement rassembleur et facile d'accès, pour toutes les générations et pour tous les habitants des 4 cités. L'objectif est de créer du lien entre les habitants des différentes résidences. Cet évènement comporte aussi une sensibilité écologique puisqu'il consiste à recycler des choses dont on ne se sert plus afin d'éviter de les jeter. Nous pourrions envisager aussi des stands d'information ou de sensibilisation sur le recyclage ou d'autres sujets en lien. Nous pourrions aussi proposer des stands d'associations du quartier qui œuvrent pour les habitants. Organiser, par exemple, un stand de dons pour ces associations qui sont toujours à la recherche de denrées alimentaires, de matériel divers, de vêtements, etc.



Habitant : Vous citez les Cités-jardins, mais le quartier ne se réduit pas à cet endroit. Il est composé de différents « quartiers » dans le quartier. Pour créer du lien dans le quartier il faut peut-être réfléchir à ce même projet sur l'ensemble du quartier.

Réponse Bureau : L'idée est de faire venir les personnes du quartier sur les Cités-jardins. Ce quartier est très agréable avec ses petites places et cours qui peuvent rendre l'évènement bucolique et redonner un peu de visibilité à ce patrimoine architectural. C'est aussi un point central du quartier au niveau de l'accessibilité pour tous les habitants.

Habitant : Représentante d'une association du quartier et connaissant les autres associations qui sont aux 4 cités, il faut un évènement qui réunit tout le monde et sur un point plus central du quartier comme le boulevard Gabriel Péri (ou square des impôts).

Réponse Bureau : Il faut se rappeler que ce quartier comprend aussi les Simonettes, le boulevard Gabriel Péri est plus excentré des Simonettes par rapport à l'idée initiale des Cités-jardins.

Habitant : Ne craignez-vous pas que cela ressemble à une seconde foire aux cochons ?

Réponse Bureau : Nous n'avons pas la même ambition, et cet évènement aura surtout un rayonnement au niveau du quartier. Nous n'inviterons pas de professionnels et il n'y aura pas forcément autant d'animations, nous serons sur un évènement plus restreint et qui met en avant un quartier, ses habitants, ses associations, etc.

→ **Un tournoi sportif**

Un tournoi qui prônerait surtout la mixité : mixité des pratiques sportives, de genre, de générations et de quartiers (pas d'équipe Cité Jardin ou équipe Boullereaux par exemple). Ce tournoi pourrait éventuellement se dérouler sur l'esplanade Bazin et ressemblerait à de grandes olympiades du quartier, étant donné qu'en 2024 nous sommes dans l'année des Jeux Olympiques et paralympiques de Paris.

N.B : Pas d'autres propositions n'ont émané du public présent. Une habitante rappelle qu'une dictée géante avait été organisée dans le quartier et que c'était un projet très fédérateur. Tous les projets proposés ce soir ne sont pas définitifs, ce ne sont que des propositions qui nécessitent un travail sous la forme d'ateliers participatifs avec les habitants intéressés. **Un seul évènement sera choisi** et sera travaillé collectivement. Toutes les personnes souhaitant s'investir au côté du bureau du conseil de quartier sont invitées à se faire connaître.



4. QUESTIONS DIVERSES : Vos propositions pour le quartier

Habitant : Il y a de plus en plus de commerçants qui partent du marché du centre-ville, quelles en sont les raisons ? Problème de tarifs ? De placement ? D'accès au parking pour les commerçants ?

Réponse Bureau : Aucune des propositions évoquées. Les commerçants doivent trouver leur public et vivent de leur présence sur le marché. Si le commerçant a plus de frais, notamment en essence, que la totalité du montant du C.A de leur journée, cela pose problème. La municipalité fait le maximum pour maintenir et développer les marchés de la ville. En comparaison à d'autres villes voisines, les tarifs de placements sont moins élevés sur Champigny, le problème principal est le débit de vente. Pour rappel, un parking est réservé aux commerçants du marché dans la rue Carnot.

Habitant : La gare des Boullereaux est une vraie « gare fantôme ». Il y a toujours les mêmes problèmes récurrents de manque de trains, de gare totalement vide qui peut donner un sentiment d'insécurité fort, de manque de personnel SNCF. La ville peut-elle insister auprès de la SNCF pour changer cela ?

Réponse Bureau : Nous sollicitons régulièrement la SNCF sur ce sujet, mais nous allons le faire à nouveau.

Habitant : Depuis les émeutes d'il y a quelques mois, le bitume sur l'avenue de la République est très abimé, des bouts de métal ont brûlé et se sont insérés dans le bitume, cela devient particulièrement dangereux.

Réponse Bureau : La Ville et les services sont au courant de ces problèmes de voirie, mais l'avenue est départementale donc cela ne dépend pas de la ville. C'est au Conseil Départemental d'engager des travaux de réfection. L'information a déjà été remontée par les services.

Habitant : Sur le quartier des Cités-Jardins le stationnement est vraiment très compliqué, on tourne parfois 30 minutes pour trouver une place, quelles sont les moyens à votre disposition ?

Réponse Bureau : Ce quartier a été bâti à une époque où tout le monde n'avait pas forcément de voitures. La société a évolué et maintenant chaque ménage possède une, voire deux voitures, sans compter les voitures professionnelles. Vous pouvez vous renseigner auprès des bailleurs sur la possibilité de louer des places de parking sur certaines résidences ou pied d'immeubles.

5. EN CONCLUSION

Madame Thiroux et les membres du bureau du CQ Quatre Cités - Simonettes remercient les habitants pour leur présence, leurs idées et leurs propositions pour ce soir. Le PowerPoint de cette réunion est disponible sur le site « Je Participe » de la Ville, au sein de la page dédiée au Conseil de quartier.

→ <https://consultations.champigny-sur-marne.fr/>